

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Réseau électrique : Bilie-Bi-Nze vérifie l'avancement des travaux à Port-Gentil

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

RENFORCER, restaurer et rééquilibrer le réseau électrique de la commune de Port-Gentil est l'objectif visé par la SEEG et la Société de Patrimoine (SP). Le projet a été présenté au ministre d'État Alain-Claude Bilie-Bi-Nze, lors de son séjour le week-end éoulé. Occasion pour le membre du gouvernement de faire le tour du propriétaire en compagnie notamment du gouverneur de province, Paul Ngome Ayong, et le directeur général de la SEEG, Alain-Patrick Kouma. Le ministre d'État, en charge de l'Énergie et des Ressources hydrauliques a visité les installations de la SEEG et de la Société

de Patrimoine. Il a ainsi touché du doigt l'état d'avancement des travaux de la ligne 90 kW du poste de Ntchengue. Selon le membre du gouvernement, l'objectif premier est de sécuriser la desserte de l'électricité de la ville de Port-Gentil. Il sera donc question, a-t-il soutenu, d'apporter de l'énergie propre, suffisante et compétitive pour l'économie du pays et des ménages. Avant de rassurer les deux entreprises de l'accompagnement institutionnel, financier et juridique de l'État gabonais.

Le projet de Ntchengue comporte deux phases. La première concerne la construction de la ligne de 90 kW qui part de la centrale thermique du Cap Lopez au poste de Ntchengue et le poste de distribution de 20 kW soutenu



Un instantané de la visite du ministre d'Etat.

par la Société de Patrimoine. La seconde, qui incombe à la SEEG, est celle qui consiste à raccorder

à ce poste des lignes moyenne tension pour les ménages. On indique que ce sont près

de 9 000 foyers qui seront raccordés sur cette nouvelle ligne électrique.

Photo: Koumous

Fougamou : lancement de la vaccination itinérante dans la Ngounié



Une phase de la vaccination à Fougamou en présence des autorités locales.

HUIT départements de la province sont concernés.

Félicien NDONGO
Fougamou/Gabon

DANS le cadre de la riposte nationale contre le Covid-19, le Copil national a lancé dernièrement la vaccination itinérante sur l'ensemble du territoire national. Pour la région sanitaire de la province de la Ngounié, le site

provisoire du centre médical de Fougamou, au quartier Bassali, a été retenu pour le lancement de cette campagne vaccinale, le 15 novembre dernier, en présence du préfet du département de Tsamba-Magotsi, Dieudonné Ngoyi, du maire de Fougamou, Joseph Moutandou Mboumba, et du directeur régional de santé (DRS) centre-sud Ngounié par

intérim, Isabelle Ngueba.

La vaccination itinérante dans la province de la Ngounié concerne 8 départements : Tsamba-Magotsi (Fougamou), Ndolou (Mandji), Mougala (Guietsou), Dola (Ndendé), Ogoulou (Mimongo), Louetsi-Wano (Lebamba), Boumi-Louetsi (Mbigou) et Louetsi-Bibaka (Malinga).

Le département de la Douya-Onoye – dont Mouila est le chef-lieu et la capitale provinciale – n'en fait partie, pour avoir déjà son dispositif bien structuré depuis plusieurs mois.

Mais par cette opération, le souci des gouvernants est d'offrir à tout le monde la chance de se faire vacciner. Des équipes ont été formées pour mener à bien la vaccination dans les différents départements. Le vaccin est administré aux personnes ayant 18 ans révolus après une consultation médicale. En clair, si le volontaire satisfait aux critères d'éligibilité.

Le vaccin administré est le "Johnson and Johnson" de fabrication américaine, dont une seule dose confère l'immunité.

Onga : le geste du cœur du député Aboumi Lendoye



Le député Alain Aboumi Lendoye prodiguant des sages conseils aux écoliers.

Damien MADEBE
Onga/Gabon

COMME il s'y était engagé au début de son mandat, pour la troisième année consécutive, le député du département de la Djoue, Alain Aboumi Lendoye, a apporté un grand soutien aux parents d'écoliers de sa circonscription électorale. Il a, en effet, pris récemment en charge les frais de mutuelle de tous les élèves inscrits dans les six écoles de la Djoue.

Un geste qui s'inscrit, a-t-il souligné, en droite ligne de la politique de partage et de solidarité du chef

de l'État, Ali Bongo Ondimba, par ailleurs Distingué camarade président (DCP) du Parti démocratique gabonais (PDG). Tout naturellement, à la suite de leurs parents, les écoliers n'ont pas manqué d'exprimer leur profonde gratitude à leur "papa et grand-père" bienfaiteur. Ce d'autant plus que quelques jours auparavant, l'élu national avait, au nom du ministre du Budget et des Comptes publics, Sosthène Ossoungou Ndidibangoye, procédé à la remise gratuite des fournitures scolaires à l'ensemble des écoliers de la Djoue.

Autant "d'actes de cœur et de générosité" qui, a laissé entendre le représentant des parents d'élèves, "prouvent à suffisance que leur député partage leurs préoccupations". Le donateur a invité le personnel administratif à "faire un bon usage des fonds de la mutuelle, notamment pour le fonctionnement des établissements dont ils ont la charge". Non sans avoir exhorté les jeunes écoliers à travailler d'arrache-pied. "L'école étant une passerelle vers un avenir meilleur", a-t-il indiqué.

Photo: DIM

Photo: Félicien Ndongo/L'Union